

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 26 avril 2010
à 19 h 30

Sous la présidence de Monsieur Jean-Marie KOENIG, Maire.

Étaient présents :

Les Adjointes : Mme Brigitte JAEGLI, MM Paul CROMER et Étienne WURRY.

Mmes Michèle FETZER, Germaine FRIEDERICH, Céline MASTRONARDI, Fabienne SCHARWATT, Isabelle SPITZ, MM. Richard GAMB, André METZ, Didier METZ, Philippe MISS, Jean-Luc SCHWOERER.

Absent excusé : M. Fabien SCHULTZ

N° 1

LOCATION DE LA CHASSE POUR LA PÉRIODE 2006-2015 :

DÉSIGNATION DE DEUX NOUVEAUX CONSEILLERS SIÉGEANT AU SEIN DE LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE

- Vu l'article 32 de l'arrêté préfectoral du 27 juin 2005 définissant le cahier des charges type relatif à la période de location du 2 février 2006 au 1^{er} février 2015 et qui précise la composition de la Commission consultative communale de la chasse,
- Considérant que cette commission est composée, entre autres, du Maire et de deux conseillers municipaux désignés par le Conseil Municipal,
- Vu la délibération du 1^{er} août 2005 désignant les deux conseillers siégeant au sein de la Commission consultative communale,
- Considérant qu'à la suite des élections municipales en mars 2008, il convient de désigner de nouveaux membres pour la Commission consultative communale de la chasse,
- Vu les candidatures déclarées,
- Vu par ailleurs les attributions des membres de cette commission,

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- DÉSIGNE, outre le Maire Jean-Marie KOENIG, les deux conseillers municipaux suivants pour faire partie de la Commission consultative communale de la chasse :
 - . M. Étienne WURRY, Adjoint au Maire, domicilié au 37 Quartier Central à Stotzheim,
 - . M. Philippe MISS, Conseiller Municipal, domicilié au 23 A rue de Benfeld à Stotzheim.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

MM. Étienne WURRY et Philippe MISS n'ont pas participé au vote

La séance est levée à 19 h 50

Extrait certifié conforme.
Le Maire,